



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 84667

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la création du Coradia liner, un nouveau train développé par Alstom. Le prix des rames est de 15 à 20 millions d'euros l'unité. Étant donné que les actuels trains sont extrêmement énergivores, il serait pourtant opportun de faire porter les efforts sur la diminution de la consommation en électricité de ses trains. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de sa réflexion en la matière.

Texte de la réponse

Le Coradia Liner, issu de la plateforme technique Coradia dont la plus célèbre déclinaison est le Régiolis, est un projet particulièrement important d'Alstom, qui a d'ores et déjà fait l'objet de 34 commandes par la SNCF, en lien avec l'État. Ces rames ont vocation à être exploitées dans le cadre du contrat des trains d'équilibre du territoire. Si son coût à la rame est variable suivant le nombre de voitures, c'est en tout état de cause un matériel roulant innovant, performant et accessible qui peut apporter beaucoup sur le marché français mais aussi à l'export. S'agissant plus particulièrement de la consommation d'énergie, s'il est vrai que la multiplication des systèmes - comme la climatisation - conduit à une consommation plus importante, l'efficacité énergétique à performance donnée s'accroît. Concrètement, le Coradia Liner consomme jusqu'à 30 % d'énergie en moins par rapport à un train Corail. Enfin, la possibilité, sur les lignes qui ne sont pas intégralement électrifiées, de rames bi-modes (électriques et diesel) permet encore d'améliorer la performance environnementale en évitant de rouler en mode diesel sur les portions de lignes électrifiées.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84667

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5109

Réponse publiée au JO le : [1er septembre 2015](#), page 6692